

La Minerve



AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

Avis public est donné aux personnes intéressées de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 4 août 2025, le conseil municipal a adopté le ***Projet de règlement n° 2025-755 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 582 afin d'assujettir certaines interventions dans les bassins versants d'un lac.*** Ce projet vise à modifier le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et s'applique à l'ensemble du territoire.
2. Une **assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi, 21 août 2025, à 19h**, au centre communautaire, situé au 91, chemin des Fondateurs, à La Minerve, quant à l'objet et aux conséquences de ce projet de règlement.
3. Ce projet de règlement peut être consulté aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux situés au 6 rue Mailloux, à La Minerve. Ils peuvent également être consultés en ligne à l'adresse suivante : www.municipalite.laminerve.qc.ca

DONNÉ À LA MINERVE CE 13^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT- CINQ.



Lucie Bourque
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe